



GTPP09-4

Récapitulation 2009

Montants déterminant le calcul du rabais d'impôt

100.10	Montant déterminant de base
100.20	Montant additionnel pour travail du conjoint
100.30	Montant additionnel pour charges de famille
100.40	Montant additionnel pour frais de garde
100.50	Montant additionnel pour la rente AVS/AI
100.00	Montant total déterminant pour le calcul du rabais d'impôt

ICC

Montant
30'114
13'056
43'170

Fortune

12.00	Actifs commerciaux bruts et/ou fonds propres	B2
13.00	Valeur capitalisée des rentes viagères	C1
14.00	Fortune brute mobilière	F2
15.00	Fortune brute immobilière	D3
16.70	Valeur de rachat des assurances-vie	C3
16.00	Autres éléments de fortune	C2
91.00	Fortune brute A reporter ci-dessous, code 91.00	

ICC

3. Fortune
319'861
20'320
340'181

Déductions liées à la fortune ci-dessus

91.00	Fortune brute Report du code 91.00 ci-dessus	
54.00	Valeur capitalisée des rentes viagères	C4
55.00	Dettes chirographaires et hypothécaires	E1
57.00	Passifs commerciaux liés à l'activité lucrative indépendante	B2
51.50	Déduction sociale sur la fortune	
95.00	Fortune nette totale Le cas échéant, fortune nette pour le taux	
97.00	Part proportionnelle de la fortune non-imposable	
99.00	Fortune imposable	

ICC

3. Fortune
340'181
164'400
175'781